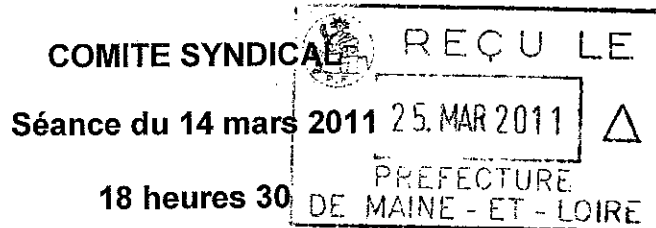


# SYNDICAT MIXTE DE LA REGION ANGEVINE (S.M.R.A)



## 4°) MARCHES PUBLICS – MODALITES DE PUBLICATION DE LA LISTE DES MARCHES 2010 SUPERIEURS A 4 000 € HT, ARTICLE 133 DU CODE DES MARCHES PUBLICS.

Monsieur Jean-Louis GASCOIN, Vice-Président, expose :

L'article 133 du Code des marchés publics dispose :

« Le pouvoir adjudicateur publie au cours du premier trimestre de chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires. Cette liste est établie dans les conditions définies par un arrêté du ministre chargé de l'économie ».

L'arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 prévoit cette publication obligatoire sur un support laissé au choix de la personne publique. Pour 2010, tous les marchés supérieurs à 4 000 € HT sont à lister par type et par tranche.

Les tableaux annexés à la présente délibération reprennent donc, conformément à l'arrêté susvisé, l'ensemble des marchés supérieurs à 4 000 € HT passés par le Syndicat Mixte de la Région Angevine (SMRA) en tant que pouvoir adjudicateur sur l'année 2010.

Je vous propose aujourd'hui de publier cette liste sur notre site Internet et par affichage au rez-de-chaussée du siège du Syndicat Mixte de la Région Angevine (SMRA).

En conséquence et considérant l'obligation faite aux acheteurs publics de publier chaque année la liste des marchés supérieurs à 4 000 € HT qu'ils ont conclus l'année précédente, je vous demande :

- de m'autoriser à procéder à la publication de la liste des marchés supérieurs à 4 000 € HT passés en 2010 sur le site Internet du SMRA et par voie d'affichage au siège du Syndicat.

**Le Comité Syndical adopte à l'unanimité.**



Pour le Président,  
Vice-président délégué,

Jean-Louis GASCOIN

**SYNDICAT MIXTE DE LA REGION ANGEVINE  
(S.M.R.A)**

**MARCHES PUBLICS 2010**

**LISTE DES MARCHES SUPERIEURS A 4 000 € HT**

Publiée en application de l'article 133 du Code des marchés publics

**MARCHES DE SERVICES**

Marchés de services compris entre 4 000,00 € HT et 19 999,99 € HT : Sans objet

Marchés de services compris entre 20 000,00 € HT et 49 999,99 € HT : Sans objet

Marchés de services compris entre 50 000,00 € HT et 89 999,99 € HT :

Objet du Marché	Montant HT en €	Nom de l'entreprise	Durée	Date de notification du marché
Reprographie – Impression du Scot	Marchés à commandes d'après bordereau de prix  (estimation : 53 600 €)	Imprimerie Norbert PLOT Bld de l'Epervière Zone de Beuzon 49000 ECOUFLANT	12 mois	31 août 2010

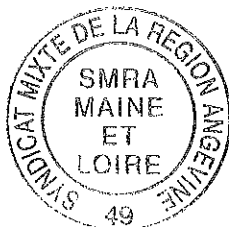
Marchés de services compris entre 90 000,00 € HT et 132 999,99 € HT : Sans objet

Marchés de services supérieurs à 133 000,00 € HT : aucun marché répertorié

VU

Pour être annexé à la délibération  
du Comité Syndical en date  
du 14 mars 2011

Pour le Président,  
Le Vice-président délégué,



  
Jean-Louis GASCOIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

-----  
Réunion du 14 mars 2011  
-----

L'an deux mil onze, le quatorze mars à dix-huit heures trente, les délégués du Comité Syndical du Syndicat Mixte de la Région Angevine (S.M.R.A.) désignés par la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole, ou leur Communauté de Communes respective, convoqués par lettre et à domicile, le 8 mars 2011 se sont réunis au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil – 83 rue du Mail à Angers siège du Syndicat sous la Présidence de M. Jean-Louis GASCOIN, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

### ETAIENT PRESENTS

MM. Jean-Louis GASCOIN, Daniel LOISEAU, Jean-Luc ROTUREAU, Jean-Claude CHUPIN, Robert GAUTIER, Gino BOISMORIN, Dominique DELAUNAY, Marc GOUA, Jean-François JEANNETEAU, Daniel RAOUL, Didier ROISNE, Dominique SERVANT, Pierre VERNOT, Marc BERARDI, Henri LEBRUN, Mmes Gabrielle CICLAIRE, Sylvie GUINEBERTEAU, MM. Gabriel HALLIGON, Michel LERAY, Pierre-Emmanuel CAILLEAU, Daniel JOULIN, Claude MAINGUY, délégués titulaires.

M. Jean-Claude GASCOIN, suppléant, siégeant en l'absence de M. Jean-Claude ANTONINI.

### ETAIENT EXCUSES

M. Jean-Claude ANTONINI, Mme Jeannick BODIN, MM. Marc LAFFINEUR, Bernard WITASSE, Mmes Odile CHALAIN, Elisabeth MARQUET, délégués titulaires.

Mme Anne-Sophie HOCQUET DE LAJARTRE, déléguée suppléante.

### ETAIENT ABSENTS

MM. Joël BIGOT, Philippe BODARD, Mme Bernadette CAILLARD-HUMEAU, M. Laurent GERAULT, Mme Véronique RENO, MM. Hugues VAULERIN, Bernard GUERET, Jean-Claude LACHENY, délégués titulaires.

MM. Jacques CHAMBRIER, Laurent DAMOUR, Claude GENEVAISE, Marcel MAUGEAIS, Bernard DE LA PERRAUDIERE, Bernard LAHONDES, Thierry GALLARD, François PELLETIER, Mme Joëlle CABON, M. Georges SAMOYEAU, délégués suppléants.

Les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter en leur nom, par application des dispositions de l'article L 2121.20, 2<sup>e</sup> alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### NOM DES MANDANTS

M. Bernard WITASSE  
Mme Odile CHALAIN  
Mme Elisabeth MARQUET  
Mme Jeannick BODIN  
Mme Véronique RENO

#### NOM DES MANDATAIRES

M. Pierre VERNOT  
M. Jean-Claude CHUPIN  
M. Marc BERARDI  
M. Dominique DELAUNAY  
M. Henri LEBRUN

Le Comité Syndical a désigné M. Dominique SERVANT, secrétaire de séance.

Le compte-rendu analytique de la séance a été affiché à la porte du Centre Administratif – 83 rue du Mail à Angers, siège du Syndicat le 16 mars 2011.